

**DEPARTEMENT DE
LA SEINE MARITIME**

**MAIRIE
DE
NORVILLE
11, rue des Ecoles
76330**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL

SEANCE DU MERCREDI 25 OCTOBRE 2017 A 20 H 00

Lieu de la séance : Mairie

Date de convocation : 19/10/2017

Président de séance : Monsieur Christian BOYERE, Maire.

Membres présents :

Mmes et Mrs, BARBEY, BOYERE Ch., BOYERE M., DAJON, ELIOT, GENET, GOSSE, HAUCHARD, LAGUERRE, PETIT, PROTAIS, VIGER.

Membres excusés : Mme MOREL et Mrs BAILLEUL et WARLOP

Membre absent : R.A.S.

Procurations : Mme MOREL donne pouvoir à Mr GENET
Mr BAILLEUL donne pouvoir à Mr LAGUERRE
Mr WARLOP donne pouvoir à Mr HAUCHARD

Secrétaire de séance : Mme GOSSE

Membres en exercice : 15

Membres présents : 12

Membres votants : 15

Date d'affichage : 30/10/2017

ORDRE DU JOUR

Le procès verbal de la dernière réunion est approuvé.

Liste des délibérations :

Numéro d'ordre	Objet de la délibération
DCM2017-10-25/01	Salle d'activités : approbation de la dépense, du plan de financement prévisionnel, sollicitation des subventions et engagement de la dépense au budget primitif 2018
DCM2017-10-25/02	Décision modificative n° 1
DCM2017-10-25/03	Téléthon 2017

DELIBERATIONS

Délibération n° DCM2017-10-25/01 :

Salle d'activités : approbation de la dépense, du plan de financement prévisionnel, sollicitation des subventions et engagement de la dépense au budget primitif 2018 :

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal le plan de financement prévisionnel détaillé ci-dessous :

DEPENSES		RECETTES	
TOTAL HT	682 869,66 €	Apport communal	197 586,09 €
TVA	136 573,93 €	Subventions notifiées	
		- DETR	121 507,50 €
		- Réserve parlementaire	30 000,00 €
		- EPCI (CVS)	73 333,00 €
TOTAL TTC	819 443,59 €	Subventions attendues	
		- Département	100 000,00 €
		- Agence de l'eau	5 000,00 €
		FCTVA	112 017,00 €
		Prêt sollicité	180 000,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 15 voix pour,

- approuve le lancement d'une opération de construction d'une salle d'activités,
- approuve la dépense et le plan de financement prévisionnel,
- sollicite une subvention la plus élevée possible de la part du Département,
- sollicite les subventions les plus élevées possible de la part de tous financeurs publics,
- autorise Monsieur le Maire à procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget,
- autorise Monsieur le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- s'engage à inscrire la dépense au budget primitif 2018.

Délibération n° DCM2017-10-25/02 :

Décision modificative n° 1 :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, suite à une erreur d'imputation comptable de la subvention perçue en 2016 au titre de la DETR pour les menuiseries de la mairie, nous devons inscrire en dépense d'investissement la somme de 1635,12 € à l'article 1313 (recette d'investissement pour le même montant à l'article 1323).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 15 voix pour, approuve la décision modificative suivante :

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
1313 (13) – Départements	1.635,12 €		
2313 (23) – constructions	- 1.635,12 €		

Délibération n° DCM2017-10-25/03 :

Téléthon 2017 :

Chaque année, la municipalité offre au Téléthon un bon de 200 € pour l'achat de denrées nécessaires aux soirées harengs et spaghettis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 15 voix pour, décide de reconduire la participation de la commune pour cette année et à hauteur de 200 € pour l'achat de denrées nécessaires aux soirées harengs et spaghettis au profit de Téléthon.

QUESTIONS DIVERSES

Fibre optique : Dans le cadre du déploiement de la fibre optique, les relevés d'informations, les aiguillages et les décroutages des chambres de télécommunication seront réalisés entre le 16 novembre 2017 et le 8 juin 2018 par l'entreprise Bouygues Energies et Services sur les routes départementales.

Le maître d'œuvre Safège a démissionné suite à des retards importants.

Le délégataire de service public est SFR Collectivités. Il est en charge de l'exploitation et de la commercialisation du réseau pour le compte de la collectivité et de la réalisation des raccordements finaux.

Sirène d'alerte : L'installation prévue le mardi 14 novembre prochain est annulée.

Plateforme Arcep : Cette plateforme « grand public et citoyenne » permet aux particuliers, entreprises et collectivités/élus d'alerter sur les dysfonctionnements qu'ils rencontrent dans leurs relations avec les opérateurs fixes, mobiles, internet et postaux.

<https://jalerte.arcep.fr/home>

Agenda :

Vendredi 10 novembre 2017 : soirée harengs au profit du Téléthon

Samedi 11 novembre 2017 : cérémonie au Monument aux Morts et 3 médaillés d'honneur du travail (Mr Morainville, Mr Angot et Mr Nourrichard)

Vendredi 1^{er} et samedi 2 décembre 2017 : Téléthon (marche nocturne, vente de chouquettes, sortie motos de 70 kms)